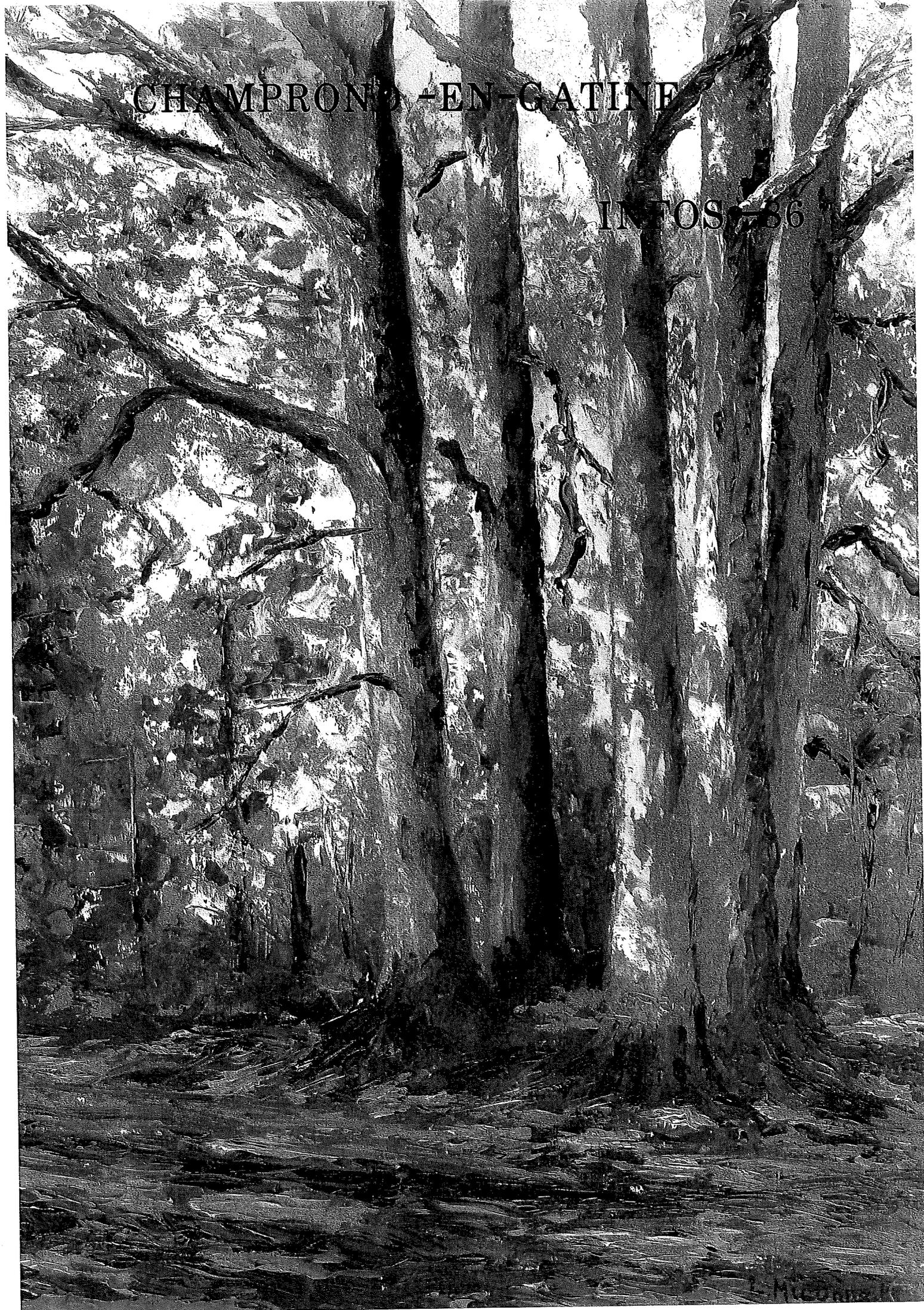
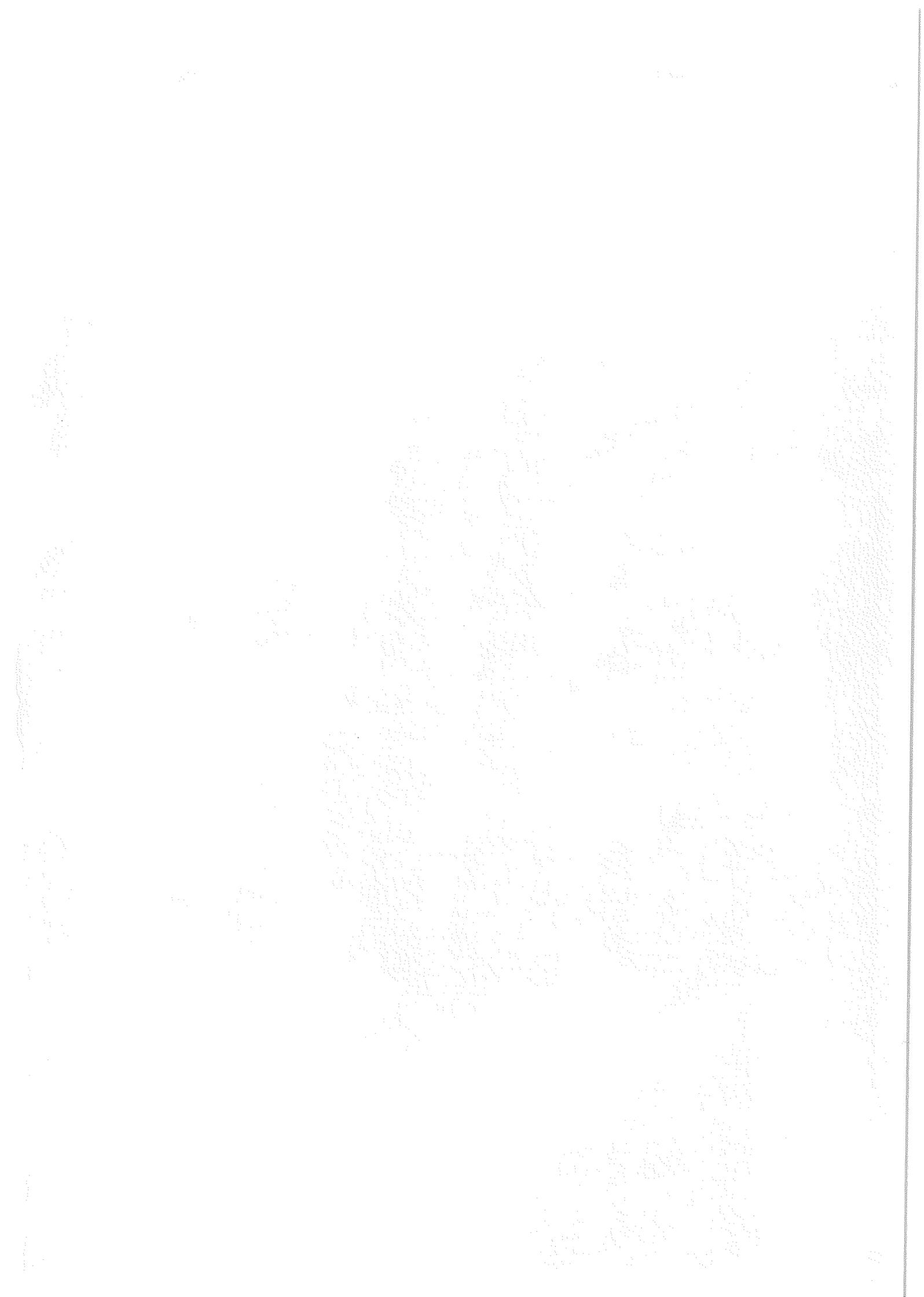


CHAMPROND-EN-GATINE

INTOS 86





EDITORIAL

Notre Bulletin fête cette année son 5ème anniversaire . Le bon accueil qu'il reçoit nous incite à persévérer et à améliorer son contenu et sa présentation.

Les objectifs définis à l'origine n'ont pas changé . A quoi sert un bulletin municipal ? :

- Fournir un éventail de renseignements utiles au plus grand nombre.
- Informer simplement et clairement de la façon la plus objective possible.
- Permettre de rendre compte de l'activité du Conseil Municipal.

C'est pourquoi ,cette année encore , vous retrouverez les rubriques répondant à ces principes.

S'il y avait un thème général à donner à ce Bulletin ,il serait résumé par la couverture . En effet , cet arbre remarquable de la forêt de Champrond appelé "les 7 frères" symbolise notre communauté villageoise . Ce bouquet d'arbres dont on pourrait dire qu'il a des racines communes s'est développé harmonieusement ; chaque élément croissant séparément dans un ensemble .

Ainsi chaque Champronnais et Champronnaise représente une individualité dans un ensemble appelé Commune.

C'est pourquoi le Conseil Municipal que vous avez mandaté doit veiller à ce que chacun y trouve son compte . agriculteurs , Commerçants, artisans ,ouvriers , employés ,retraités , les sans emploi ... Jeunes et moins jeunes , habitants du bourg et des hameaux , résidents principaux ou secondaires ... L'assemblée communale est au service de tous , et dans les limites des moyens dont elle dispose , elle essaie d'améliorer la vie quotidienne de chacun.

Revenons donc à cette superbe couverture qui cette année encore est l'oeuvre de H. MICONNET . Il a utilisé son talent pour notre plus grand plaisir . Remercions le ainsi que son gendre qui nous en offre la reprographie.

Il est des actes désintéressés dont il faut parler car on aurait tendance à croire qu'ils disparaissent peu à peu .

Il n'en est rien , l'année 1986 nous en a fourni une autre preuve éclatante.

Le projet d'aménagement de rideaux à la salle polyvalente a été concrétisé grâce au travail bénévole et aux "doigts de fées" de plusieurs couturières de la Commune (MMes BERTHET, HURBAULT, MARDELAY, MARTINIE, MICHEL) . Beaucoup d'entre vous ont déjà pu admirer cet ouvrage . A toutes un grand MERCI et un grand BRAVO, ainsi qu'à Mme BRIHAYE pour la confection d'un habit pour le Père Noël.

Dans le registre du désintéressement , il faut également associer tous les membres actifs des sociétés locales qui permettent l'animation de la Commune . Ils ne comptent pas leur temps pour offrir des manifestations variées . Le présent bulletin vous présente le calendrier des Fêtes 1987 ... Document à conserver et dates à retenir ...

Ainsi que les arbres de la forêt qui se développent lentement et sûrement , s'appuyant sur des racines chaque année plus fortes , notre petite Commune essaie elle aussi de progresser, malgré une conjoncture difficile .

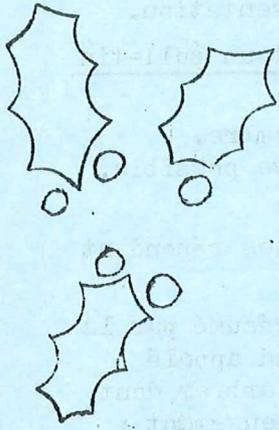
Vous trouverez donc dans le présent bulletin , beaucoup de références au passé , et nous savons d'après les témoignages que vous nous transmettez que cette mémoire collective est importante pour cimenter les liens entre Champronnais .

Terminons avec ces quelques vers de F. Séverin qui vous rappelleront qu'après l'hiver vient le printemps , qu'après les épreuves l'espoir peut renaître :

" J'ai revu ma forêt , captive des hivers
S'éveiller mollement à de tièdes haleines ;
Déjà, dans l'air plus bleu , les grands arbres sont verts
Et le parfum des bois s'exhale vers les plaines. "



LES VOEUX DE MONSIEUR LE MAIRE



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Quand vous recevrez ce Bulletin, nous entrerons dans la période des Fêtes de fin d'année ; période calme pour les agriculteurs qui vivent au rythme des saisons, mais fatigante pour les artisans, commerçants et professions qui subissent les intempéries et les problèmes routiers qui en découlent.

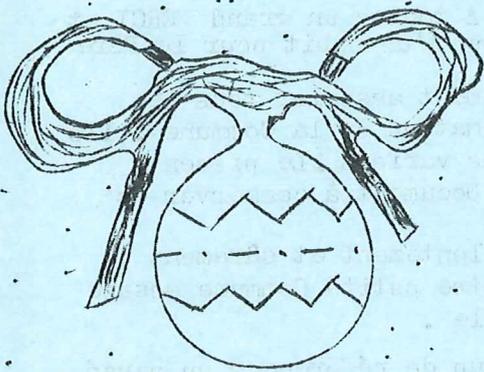
Mais c'est aussi l'époque des fêtes de famille, où l'on aime à se retrouver autour d'un feu de cheminée ou d'une bonne table. Que ce soit pour nous l'occasion de penser à celles et ceux qui n'ont pas de famille. La solitude est la pire des choses pour les personnes âgées et tous ceux qui n'ont pas d'êtres chers à aimer. Il ne suffit pas de vouloir les aider matériellement, il faut aussi penser à un peu plus de considération, ou tout simplement une parole gentille, un sourire...

Je sais que le contexte est difficile, mais contre vents et marées, il faut garder la tête haute et le moral.

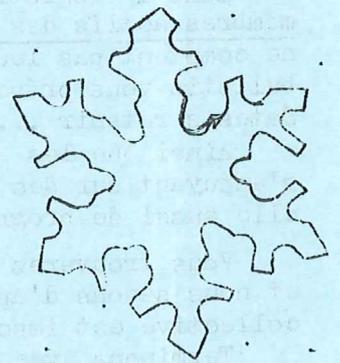
Alors BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS et BONJOUR 1987...

Le Maire.

P. MICHEL.



Meilleurs



Vœux

à Tous pour

1987

NAISSANCES : LECOINTRE Maximilien né le 16 Février 1986
 BOURNISIEN Stéphanie née le 12 Juin 1986
 PIPEREAU Laetitia née le 13 Juin 1986
 BILLET Alexandre né le 25 Septembre 1986
 CLERC Alexandre né le 12 Novembre 1986.

MARIAGES : NACHUN Priscilla née le 11 Décembre 1986
 LE HAELLEC Simonne - BAILLEAU Jean , le 27 Septembre 1986
 RIEANT Sylviane - HASHEMI POUR ASAL Hamid , le 22 Novembre 1986

hors commune : Mr Thierry VION a épousé Mlle HOUI Isabelle à
 St Georges du Rosay (Sarthe) le 28 Juin 1986.

DECES : PAULMIER Gisèle épouse CRESPEAU , décédée à Chartres le 23 Avril 1986
 CHAPOTOT Maurice ,décédé à Chartres , le 06 Août 1986
 GUY Gustave , décédé à La Loupe , le 02 Septembre 1986
 DECAUX Emile , décédé au Mans , le 27 Novembre 1986.

DEPARTS ET ARRIVEES :

- A la gendarmerie : M. IROLLA succède à M. LEMAIRE parti à Plouigneau (29)
- A la Poste : Mme LEULIETTE C. succède à M. CHERAMY J. parti à Thevet St Julien (36)

COMMERCE ET ARTISANAT

Pas de disparition cette année , mais une inscription : M. CHABOCHE Jean-Pascal: entreprise de travaux agricoles.

La compétence et la qualité des services offerts par les commerçants et artisans de Champrond en Gâtine permettent à chaque habitant de trouver sur place une solution à ses besoins fondamentaux .

Il est bien évident que le jeu de la concurrence doit se faire sentir ,mais bien souvent une habitude se crée de chercher ailleurs les mêmes services que l'on peut trouver sur place. Il faut donc souligner le danger pour la population que présenterait la fermeture de certains commerces et artisans ; notre commune ne deviendrait vite qu'un village sans vie.

Rappelons que la "taxe professionnelle est une source importante de revenus pour la Commune , Puisqu'elle représente 15 % du produit total assuré par les taxes d'habitations, foncières et professionnelles. Recettes qu'il serait nécessaire de trouver ailleurs.

Soyons donc vigilants ...

MESURES NOUVELLES

A compter de 1986.

- Depuis le 01/01/86 ,pour toute demande de carte grise concernant un véhicule de plus de 5 ans d'âge , il faut en plus des pièces habituellement exigées , un certificat de moins de 6 mois remis par un centre de contrôle agréé attestant que le véhicule concerné a subi une visite technique .
- Depuis le 01/05/86 , un certain nombre de travaux d'importance mineure ne sont plus soumis à permis de construire mais à une procédure moins contraignante , la "procédure de déclaration préalable " .
 Quelques exemples de travaux soumis à cette déclaration :

En cas de besoin
 renseignez-vous
 à la Mairie.

- les modifications de l'aspect extérieur d'une construction existante, par exemple le percement ou la suppression d'une ouverture (porte ou fenêtre) ...
- les constructions d'une surface de plancher hors oeuvre brute inférieure ou égale à 20 mètres carrés ,si le terrain supporte déjà un bâtiment et s'il n'y a pas changement de destination de la construction existante : adjonction d'un balcon ,création d'une pièce d'habitation supplémentaire ,d'un abri de jardin , d'un garage, d'un atelier de bricolage ...

. TRAVAUX .

Comme à l'accoutumée, ce Bulletin permet de présenter le bilan des travaux effectués en cours d'année.

Cette information n'a d'autre objectif que de montrer à chaque contribuable la volonté du Conseil Municipal d'améliorer, d'entretenir le patrimoine communal (bâtiments, voirie, réseaux divers...)

Le Conseil qui est arrivé en 1986 à la moitié de son mandat, a continué cette année encore ses efforts en matière de travaux. La liste suivante en est la preuve :

1) Bâtiments communaux :

Réfection électricité du logement communal au 68, Grande-Rue	:	15 366,29 F
Couverture de l'église	:	69 060,75 F
Remplacement battant de la cloche de l'église	:	8 979,50 F
Réfection cheminée de l'école	:	3 964,29 F
Revêtement cour de l'école	:	89 703,50 F
Réparation chauffage salle de réunions	:	7 001,76 F

Aide au financement par subvention départementale sur le Fonds de Péréquation (45 000 F) et subvention du conseil général pour l'amélioration des Bâtiments scolaires (35 858 F). Subvention D.G.E. : 18 958 F .

2) Voirie :

Ont été réparés et enduits les chemins suivants :

- Chemin de César
- Ruelle du Prieuré
- Rue de l'Etang
- Chemin de l'Empire
- Ruelle et rue de la Tour

Ces travaux, dont toutes les factures ne sont pas encore parvenues, représentent un devis de 197 690,81 F, subventionnés à 20 % par le Conseil Général.

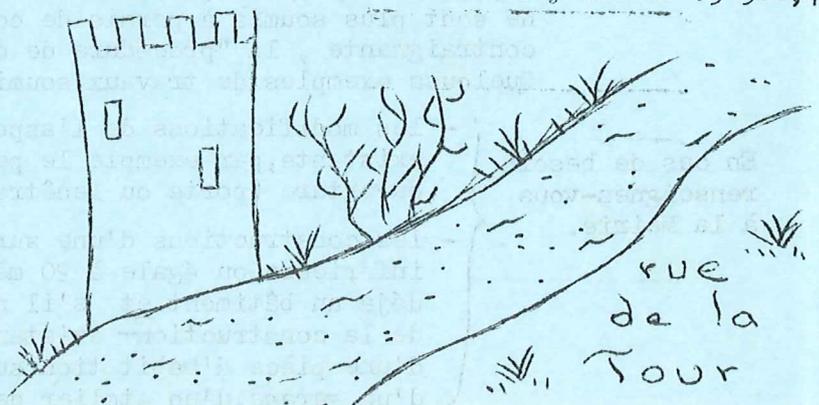
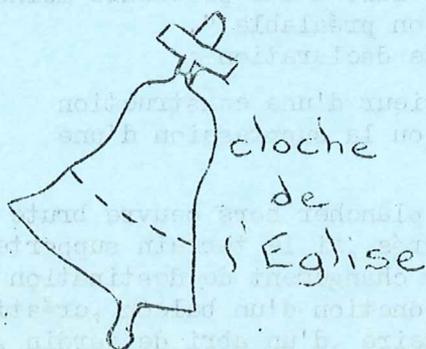
A noter également la construction d'une passerelle à l'Etang Carreau (9 723,34 F)

3) ASSAINISSEMENT :

- Curage de vallées d'assainissement rural : 4 779,58 F
- Assainissement pour eaux pluviales à Beaurepaire : 24 384,16 F
- Travaux d'assainissement rue de la fontaine : 4 174,72 F

4) Acquisition de matériel :

- Acquisition de panneaux pour signalisation de stationnement interdit (4 773,35 F)
- Achat d'une bennette : 1 178,88 F
- Installation d'une cabine sur tracteur communal : 5 393,93 F
- Achat d'un photocopieur : 9 606,60 F
- Acquisition de tissu pour rideaux de scène à la Salle Polyvalente : 5 588,43 F



Au Conseil il y a 100 ans...

Cette nouvelle rubrique nous permettra de connaître les principales décisions prises par les Elus il y a tout juste un siècle :

17 Janvier 1886 : Refus de participer à la construction du chemin n° 6 de Montlandon à Combres, lequel ne présente aucun intérêt pour Champrond.

30 Juillet 1886 : On fait les comptes définitifs de la construction de la Mairie-Ecole :

- décompte dressé par Mr Prébourg, architecte 65 874,24 F

- sablage des cours 320,00 F

- honoraires d'architecte 3 443,71 F

- acquisition des terrains et frais d'actes 6 316,59 F

- total 75 954,54 F

- recettes 66 960,24 F

- aide demandée à l'Etat ou au Département 8 994,30 F

3 Octobre 1886 : Ouverture de crédits pour l'établissement d'un Bureau télégraphique à Champrond.

14 Novembre 1886 : On fait appel au puisatier professionnel pour le curage du puits de Beaurepaire étant donné sa grande profondeur.

Au Conseil en 1986

En dehors des décisions de travaux dont le détail a été donné dans une page précédente, le Conseil Municipal délibère sur bien d'autres points dont voici un bref résumé des principales décisions pour l'année 1986 :

→ Février 86 :- la Commune obtient le 2ème Prix d'arrondissement dans le cadre du Concours 85 des villages fleuris.

Commentaire: Un grand merci et toutes nos félicitations à toutes les personnes qui contribuent à l'embellissement de la Commune par le fleurissement de leur propriété.

- Acquisition d'un photocopieur à la Mairie.

Commentaire: Les Champronnais peuvent en bénéficier (prix public : 1,00 F la photocopie)

- Location à titre précaire du logement sis au 68, Grande-Rue à M. et Mme DESSEAUX André.

→ Mars 86 :- En votant le budget primitif, le Conseil Municipal adopte un coefficient de variation proportionnelle des taxes égal à 0,9596, ce qui permet d'atténuer la pression fiscale des contribuables.

Commentaire : dommage que les taxes départementales et régionales n'aient pas dans le même sens?

- Remerciements du Conseil aux personnes qui ont participé au déneigement des voies communales, en particulier certains agriculteurs. Des bons de fuel sont attribués en dédommagement des frais occasionnés.

→ Juillet 86 : Le Conseil arrête le programme définitif de la Fête Nationale.

Commentaire : Succès des différentes festivités avec en particulier un bon orchestre pour le bal, un feu d'artifice sonorisé, des jeux pour petits et grands qui se sont déroulés dans la bonne humeur.

→ Novembre 86 :- Le Conseil s'oppose fermement au transfert de la Perception de Champrond à La Loupe. Une motion est adoptée qui est transmise à l'Administration et aux Elus (députés, président du Conseil Général ...)

- Suite à la forte mortalité de poissons, observée depuis le 24/10/86 dans l'étang du Panama, le Conseil est informé des mesures qui ont été prises pour en trouver la cause.

Commentaire : la cause de cette pollution semble très difficile à identifier. Les Elus devront se pencher sur l'avenir de cet étang qui était le "petit paradis" des pêcheurs.

DOSSIER

L'édition de 1856 du dictionnaire géographique des Communes et hameaux d'Eure et Loir donne la composition des hameaux, fermes, écarts qui dépendaient de la Commune de Champrond en Gâtine.

Quand on fait l'inventaire actuel, il ne reste plus que 24 hameaux et lieux-dits habités. Essayons d'expliquer cette diminution :

1°) Des fermes ou maisons isolées ont été détruites ou abandonnées, c'est le cas de la Germonderie, de l'Auberge, du Moulin d'Amour, de la Garenne, du hameau de la Terre Brûlée.

2°) D'autres hameaux de l'époque font aujourd'hui partie de l'agglomération du bourg tels Le Plessis, La Chaussée, la Gripardière...

Parmi les hameaux restants, on possède quelques renseignements sur certains comme :

- 1) Beaurepaire : Pierre de Beaurepaire est cité en 1218 comme bienfaiteur de l'abbaye des Clairêts.
- 2) L'Etang Chaud : ancienne hôtellerie fameuse appelée "Maison des Marchands", ensuite la "Grande Maison". Elle a été détruite par le Chancelier Etienne II d'Aligre mort en 1677 pour bâtir la ferme actuelle. Il en reste des fossés qui l'entouraient et l'abreuvoir nommé la mare à Barbe du nom d'une fille enceinte qui y a été plongée et noyée.
- 3) Le Grand-Beauvais : dans les mémoires des antiquités de la ville de l'Aigle, on lit le passage suivant : "... à une lieue du village de Champrond à l'est, existe une maison bourgeoise appelée Beauvais, bâtie sur la motte d'un ancien château dont les fossés existants versent une partie de leurs eaux dans le Loir au-dessus de Villebon, ancienne retraite du Grand Sully ministre du Roi Henri IV. L'autre partie tombe dans les courants qui la portent à la rivière Eure". (Cette ferme est donc située exactement sur la ligne de partage des eaux des bassins de la Loire et de la Seine.)
- 4) Grand-Bois-Landry : ancienne châellenie mentionnée en 1467 dans la paroisse de Frétigny sous le nom de Bois-Landry seulement, divisée aujourd'hui en Grand et Petit Bois-Landry. On trouve en 1562 : "Charles de Plais écuier, seigneur de Bois-Landry. Les protestants avaient un prêche au château de Bois-Landry de 1600 à 1639. Ce vieux Manoir fut en partie détruit quelque temps avant la Révolution de 1789 par Mr d'Aligre qui en était propriétaire. Il n'en reste plus que 4 tourelles et les fossés qui l'entouraient.
- 5) Les Huberts : Tire son nom d'une famille qui a donné 2 baillis à Nogent le Rotrou : Florent Hubert en 1554 et Denis Hubert en 1580.
- 6) Les Orgeries : Au moyen-âge, on appelait "orgerie" (Lat. Orgeria) un lieu où on vendait du blé.
- 7) Villemaigre : autrefois "Villenesles"; en 1579, châellenie, terre et seigneurie possédant la "haute justice".

Revenons en 1986 et étudions maintenant la répartition de la population du bourg et des hameaux ainsi que le nombre de résidents principaux et secondaires :

	Population principale	Population secondaire	nombre d'immeubles
Le Bourg	258	46	161
Hameaux	150	34	94
Total	408	80	255

Un peu plus d'un tiers des Champronnais vivent dans les hameaux de la Commune avec une proportion plus importante de résidents secondaires.

COMMUNE DE FRIAIZE.

COMMUNE DE LE THIEULIN.

COMMUNE DE LES CORVEES LES YYS.

COMMUNE DE MONTIREAU.

COMMUNE DE MONTLANDON.



Formalités Administratives

Pour favoriser certaines démarches administratives, vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif de quelques formalités :

PIECES DESIREES	OU S'ADRESSER	ELEMENTS A FOURNIR
Extrait acte de Naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer vos date de naissance, nom et prénoms, enveloppe timbrée.
Extrait acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer vos date de mariage, nom et prénoms
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès	Date du décès, nom, prénoms
Fiche d'état-civil	Mairie du domicile ou de la résidence	Livret de famille ou extrait de naissance
Carte d'électeur	Mairie du domicile (inscription du 1-1 au 31-12)	Livret de famille - justification domicile - Ancienne carte électeur.
Carte Nationale d'identité	Mairie	2 photos d'identité, timbre fiscal extrait de naissance ou livret de famille
Autorisation sortie territoriale pour mineurs de nat. française	Mairie du domicile	Livret de famille et carte d'identité
Passeport	Mairie	Carte d'identité - 2 photos - timbre fiscal - Extrait naissance ou Livret de Famille.
Casier Judiciaire	Casier Judiciaire National 44079 NANTES CEDEX	Fiche individuelle d'état-civil enveloppe timbrée à l'adresse. coût gratuit - délais 15 jours au moins
Certificat de Nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance	Livret de famille et toutes pièces prouvant votre nationalité
Copie conforme	Mairie du domicile	présenter la copie et l'original
Fiche de nationalité française	Mairie	Livret de famille et carte nationale d'identité
Livret de famille	Mairie du mariage	En cas de perte, fournir un certificat de perte, fournir état-civil des conjoints et des enfants
Certificat de vaccination	Mairie du domicile	Présenter les certificats originaux ou le carnet de Santé de l'enfant.
Demande d'alignement, Permission de voirie	Mairie	Fournir un plan de situation.
Demande de permis de construire ou déclaration de travaux	Formulaire en Mairie	voir liste des pièces à fournir sur formulaire.

CALENDRIER DES FÊTES COMMUNALES

JANVIER :



- 7 - Galette des Rois du Club de l'Amitié
- 12 - Assemblée générale de la Bibliothèque
- 17 - Assemblée générale de la Société de Pêche

JUIN :

- 14 - Kermesse de l'Ecole 
- 20 - Distribution des Prix (à Montlandon)
- 20 - Feu de Saint-Jean

FEVRIER :



- 14 - Repas Couscous de l'Association de Parents d'élèves
- 22 - Match de manille de l'Ass. des Anciens Combattants.
- 28 - Bal masqué des Joyeux Champronnais
- Sortie spectacle à Paris (Club de l'Amitié et Anciens Combattants)

JUILLET :

- 5 - Méchoui des Anciens Combattants
- 13) - Fête Nationale 
- 14)

AOÛT :

- 2 - Fête Villageoise avec exposition vente du club de l'Amitié
- 15 - Commémoration de la Libération de Champrond.

MARS :

- 19 - Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.
- 22 - Carnaval des Ecoles

SEPTEMBRE :

- 12 - Buffet campagnard des Joyeux Champronnais

MAI :

- 8 - Commémoration de l'Armistice 1939-1945
- 10 - Ball-trapp des Joyeux Champronnais
- 17 - Banquet des Anciens de la Commune

NOVEMBRE :

- 11 - Commémoration de l'Armistice 14/18 et Banquet des Anciens Combattants.
- 29 - Repas annuel du Club de l'Amitié

DECEMBRE :

- 6 : Concours de loto des Joyeux Champronnais
- 19 : Arbre de Noël.

ATTENTION :

- Certaines dates de manifestations ne sont pas encore connues. Reportez-vous à votre journal local ou à l'affichage chez les commerçants.
- Club de l'Amitié : courant été : une sortie est prévue, programme et date restent à déterminer.



ECHOS

DES ASSOCIATIONS

L'Association Fraternelle des Anciens Combattants de Champrond a été créée le 10 Juillet 1932. Le Président était Monsieur Raymond ROUSSEAU.

En 1976, Monsieur MARDELAY a repris la direction de la société sous la dénomination d'Association Fraternelle des A.C. V.G de toutes les guerres, regroupant les Anciens Combattants de 14-18, 39/45 et A.F.N.. L'Association totalise, à l'heure actuelle, 78 membres actifs.



A l'aurore de cette nouvelle année, le Bureau du Club de l'Amitié adresse à la Municipalité, ainsi qu'à tous les habitants de Champrond en Gâtine, leurs Meilleurs Voeux.

Le Club de l'Amitié a pour but de regrouper toutes les personnes qui ont cessé leur activité professionnelle en raison de leur âge ou de leur santé, éprouvant le désir ou le besoin d'un réconfort moral par un contact humain.

"Club de l'Amitié" comme ces termes définissent pleinement le rôle qui doit être le nôtre, ils sont synonymes d'affection, d'attachement, de camaraderie, de l'intérêt et de l'écoute que nous devons porter à ceux qui nous entourent.

Venez donc nous retrouver tous les mercredis de 14 h à 18 h à la salle de réunions attenante à la Mairie, que la Municipalité a mis gracieusement à notre disposition.

Venez-y passer un bon après-midi dans une ambiance chaude, un goûter vous sera servi par les membres du Bureau.

Si vous avez des difficultés à vous déplacer, prévenez nous, nous irons vous chercher et vous reconduire.

Vous participerez aussi à nos sorties, repas et à toutes les manifestations que le Club organise.

Au cours de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir au Club sept nouveaux membres habitant Champrond, nous les remercions vivement de nous avoir rejoints.

Donc, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Merci à l'ensemble de la Municipalité, de l'Aide qu'elle nous apporte encore cette année par le vote d'une subvention en notre faveur, ainsi que par la mise à notre disposition de la salle de réunions où nous nous retrouvons tous les mercredis, et la salle polyvalente où nous organisons notre repas annuel.

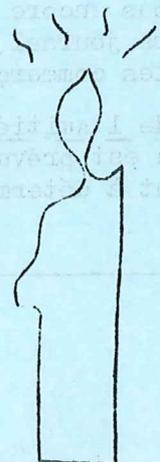
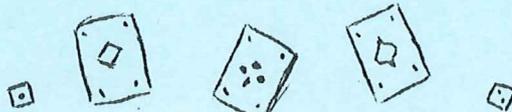
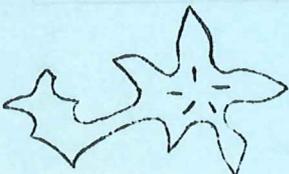
Merci de nous lire et à très bientôt.

Le Président.

Composition du bureau du Club de l'Amitié pour 1987

Président d'Honneur	: Monsieur Pierre MICHEL
Président	: Monsieur André THOMASSIN
Vice-Présidente	: Madame Georgette HURBAULT
Secrétaire	: Madame Olga MARDELAY
Secrétaire-Adjointe	: Madame Gisèle BERTHET
Trésorière	: Madame Marguerite MARTINIE

Un rappel : de Novembre à Mars : réunion tous les mercredis
de Mars à Octobre : réunion tous les 15 jours.



Au début de cette nouvelle année, les responsables voudraient vous convaincre de vous joindre plus nombreux aux fidèles lecteurs.

Depuis maintenant trois ans que la Bibliothèque fonctionne, elle vous offre pour le prix modique de 10 F par an la possibilité d'emprunter des livres parmi près de 2 000 volumes déposés chaque année par la Bibliothèque Centrale de Prêt.

Un grand choix d'ouvrages est donc mis à la disposition des adhérents (romans - Policiers - documentaires - bandes dessinées - albums etc...)

La Bibliothèque possède son fonds propre grâce à de généreux donateurs et dispose d'ouvrages récents prêtés par des adhérents eux-mêmes.

Rappelons aussi que la Bibliothèque prête des cassettes de tous genres (classique - variétés françaises et étrangères etc...)

Depuis deux ans, les adhérents ont mis sur pied des animations qui dans leur ensemble connaissent un bon succès.

En 1986, qui ne se souvient de cette soirée où 200 personnes assistaient à la projection du film "Tant qu'il y aura des Cerfs".

Par contre, la représentation théâtrale, pourtant fort bien jouée et drôle, n'a connu qu'une assistance moyenne.

Quant à l'exposition sur les moulins, elle aussi a connu une bonne fréquentation de jeunes et de moins jeunes.

Il est donc possible d'organiser ce type d'animation dans une petite commune comme la nôtre, pour peu que les thèmes touchent le plus grand nombre.

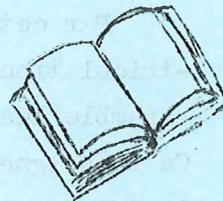
C'est pourquoi l'Assemblée générale du 13 janvier prochain sera pour les adhérents l'occasion d'établir le programme 1987.

Plusieurs projets sont prévus, certains verront le jour, d'autres seront abandonnés.

Chacun peut apporter ses idées, alors pourquoi ne pas venir assister à cette réunion prévue le Lundi 13 Janvier 1987, à 18 heures.

Et pourquoi ne pas venir aussi à une permanence ouverte chaque samedi de 15 h à 17 h.

A bientôt.



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES
Composition du Bureau de l'Association pour l'année scolaire 1986-87 :

- Mme Ginette ADAM, Présidente.
- Mme Mireille SIMON, vice-Présidente.
- Mme Claudine GUYON, Trésorière.
- Mr Pierre DOUCHET, Secrétaire.
- Mmes Chantal MONTEAUDOUIN, Arlette CHABOCHE, Jeanne BEAUREGARD, Chantal VAN GASTEL, Dominique ROMET, Mr Denis GRANGER.

Toutes ces personnes sont donc chargées de mener à bien les manifestations de l'Association pour l'année en cours:

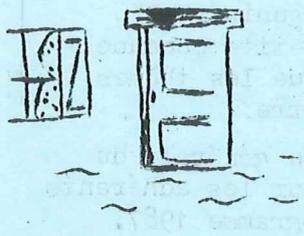
- Galette des Rois avec projection de films.
- Participation au Carnaval des Enfants
- Kermesse des Ecoles
- Goûter de fin d'année.
- Sorties piscine de Juin et Juillet.

L' I N S E C U R I T E , critère que rejette les gendarmes
de CHAMPROND EN GATINE.

*

*

*

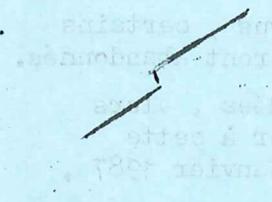


Le bulletin municipal d'information , permet aux gendarmes de CHAMPROND EN GATINE de commenter un sujet qui préoccupe plus d'un, est amplifié par la rumeur, et qui remet en cause à chaque fois , le rôle des forces chargées d'assurer la sécurité , il s'agit de

" L' I N S E C U R I T E " ;

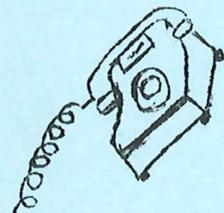
Ce maître mot, repris et accentué par les médias , fait son apparition dans les milieux ruraux. Mais qu'en est-il exactement ?

Pour les gendarmes de CHAMPROND EN GATINE , l'insécurité n'existe pas. Elle subsiste en partie grâce à la nonchalance de certain , qui refuse d'aider leur prochain. Le seul fait de relever le numéro d'immatriculation d'un véhicule, permet bien souvent par la suite, d'identifier l'auteur du fait délictueux. Des détracteurs n'hésitent pas à soulever : " Et s'il s'agit d'un véhicule volé ". Un jour ou l'autre, l'auteur de ce méfait sera identifié et il sera aisé de lui appliquer ces antécédents .

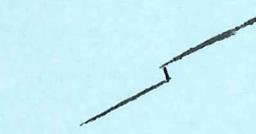


Par cette initiative , en relevant simplement le numéro d'immatriculation d'un véhicule qui parait suspect , nous nous donnerons tout ensemble les moyens pour lutter contre les malfaiteurs de tout poil. Ce renseignement permettra sans nul doute d'aider votre voisin dans la détresse, victime du délit . N'est-il pas permis de penser que l'action d'un voisin vous aidera un autre jour ? Les gendarmes se refusent à croire par exemple pour des vols commis dans des commerces dans des localités différentes , qu'aucune personne n'ait remarqué un fait insolite. Cette action négative , permettra de favoriser l'action malveillante de certains malgré les efforts déployés de jour comme de nuit par vos braves gendarmes.

17



Nous dirons donc en conclusion que l'état d'insécurité qui n'est certes pas un vain mot , est cependant amplifié par les ragots et potins. Il n'en reste pas moins que nous sommes tous concernés et que nous devons être vigilants et observateurs car un simple fait , si anodin soit-il , pourra permettre la réussite d'une enquête. Alors n'hésitez pas. Prenez votre téléphone et composez le 17. C'est gratuit!



La gendarmerie de CHAMPROND EN GATINE vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

*

*

*

Pour cette page d'histoire locale , Monsieur LADOUX est allé puiser quelques faits divers dans le JOURNAL DE LA LOUPE , hebdomadaire qui parut de 1888 à 1898.

Si les "chevaux-vapeur" de nos modernes véhicules sont parfois difficiles à maîtriser (pensez au " S " de la Chaussée !) la manipulation des chevaux à 4 pattes n'était pas non plus de tout repos pour nos anciens !! Ainsi :

Journal du mardi 14 Juillet 1891 : " Le 5 courant vers onze heures et demie du soir , Mr BOUILLY , charbonnier , revenait en voiture de La Fontenelle , commune du Favril , avec sa femme et ses deux enfants ; en arrivant à l'étang-Neuf , sur le bord de la ligne des Vaux à Champrond , il accrocha une voiture de bois mal éclairée que l'obscurité l'empêchait de voir. Il descendit alors et prit sa lanterne pour décrocher sa voiture , mais à ce moment un cheval entier , sans collier ni bride , vint se jeter sur sa jument, et, en cherchant à le maîtriser , il en reçut deux coups de pied dans l'estomac qui le jetèrent à terre . Sa femme étant venue à son secours reçut aussi deux coups de pied dont l'un lui coupa 2 doigts de la main droite et l'autre l'atteignit au coude .

Mr BOUILLY fit alors demi-tour pour se rendre vers l'Etang-Chaud , près duquel demeure Mr ALLARD , garde de Madame veuve d'Aligre , et il eut assez de peine à y arriver , les harnais et les guides étant brisés . Après avoir fait un kilomètre il fut rejoint par le même cheval qui après avoir brisé une barrière, chercha encore à se jeter sur sa jument , et à ce moment il n'avait plus pour se défendre qu'un parapluie.

Enfin à leurs cris les gardes ALLARD et DAVID , qui faisaient une ronde dans les bois , arrivèrent ainsi que le propriétaire du cheval , un nommé CHARPENTIER de St Arnoult les Bois et on réussit à maîtriser le cheval .

Mr ALLARD fit entrer les blessés chez eux et leur prodigua des soins.

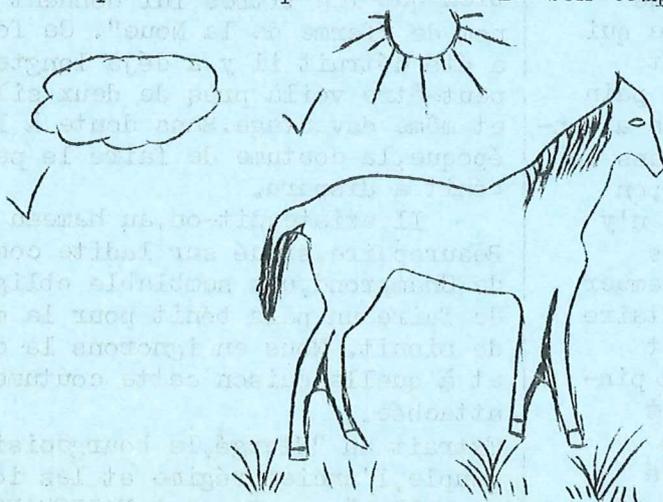
Mr BOUILLY estime la perte à 30 à 35 francs pour dégâts à la carriole , harnais et bride brisés , effets déchirés. "

et aussi Journal du mardi 12 Juillet 1892 : " Samedi dernier 9 courant , un accident est arrivé à Mr JUMEAU , cultivateur à Champrond en Gâtine .

Mr JUMEAU était en train de charger du fumier et pour cela avait dételé son cheval afin de le mettre à l'écurie ; plusieurs juments qui passaient pour aller à l'abreuvoir excitèrent le cheval ; craignant un malheur , Mr JUMEAU voulut retenir son cheval mais l'animal se jeta sur lui et le mordit assez grièvement à la main gauche ; le cheval se sauva ensuite dans la direction du bourg .

Aidés de plusieurs personnes les gendarmes essayèrent d'arrêter le cheval , mais celui-ci alla se jeter dans un étang appartenant à Mr LAVIE , et ce n'est pas sans peine qu'on parvint à le tirer de là. "

Ces deux faits divers en rappelleront sans doute d'autres semblables au Champronnais et Champronnaises qui ont connu le bon temps des attelages "hippomobiles".



F. LADOUX.

Notre Commanche est riche d'un Passé chargé de légendes et de récits populaires. Est-ce le fait que la paroisse de Champrond, au XVII^{ème} siècle, a eu pendant quelques années un prêtre écrivain qui a recensé les coutumes, les superstitions de la région, que bon nombre d'ouvrages recellent de tels récits ? Ceci pour le plus grand bonheur des amateurs de légendes et le nôtre car nous avons matière pour les bulletins des années à venir !

Avant de vous raconter l'histoire étrange de la maison du Chapelet, quelques mots sur Jean-Baptiste THIERS, ce prêtre qui marqua son époque :

" J.B Thiers vit le jour à Chartres en novembre 1636. Fils d'un hôtelier, il était professeur au Collège du Plessis dès l'âge de 22 ans. Huit ans plus tard, on le nommait curé de Champrond en Gâtine. Il se rendit célèbre par ses ouvrages dans lesquels il traitait spécialement des points particuliers de théologie et de discipline ecclésiastique. Il écrivit aussi sur divers sujets: l'archéologie, les superstitions etc... Son livre le plus connu est "l'Histoire des Perruques" publié en 1690. C'était un esprit original, caustique, batailleur.

Ses polémiques et ses démêlés avec ses supérieurs ne se comptaient plus. Au cours d'un conflit qu'il eut avec le vicaire général Robert, il composa un pamphlet intitulé "la Sauce Robert". Le tribunal de l'évêché ordonna son arrestation. Thiers accepta de les suivre à Chartres. C'était l'hiver, la neige tombait. Monté, lui aussi, sur son cheval, le curé leur fit prendre un chemin aboutissant à une mare gelée et, réussissant à leur fausser compagnie, il s'enfuit à toute allure. Il put ainsi gagner le diocèse du Mans, où l'évêque le nomma curé de Vibraye. Thiers mourut dans cette paroisse le 27 février 1703. "

LA MAISON DU CHAPELET récit populaire.

Il existe à l'extrémité Ouest du bourg de Champrond, à droite, dans une prairie et sur le bord de la route, une maison du Chapelet.

Dans cette maison existait autrefois, et peut être encore aujourd'hui appendu à un poteau enclavé dans le mur du fond, un chapelet fait de grosses mailles de bois, qui avait noirci avec le temps et que l'auteur de cette brochure a eu en main plusieurs fois, cette maison appartenant alors à sa grand-mère.

Une superstition était alors attachée à cette maison et surtout à ce chapelet qu'il ne fallait pas même changer de place. Il y avait en outre, pour ceux qui l'habitaient, obligation de faire tous les ans, pour la messe de minuit, un pain bénit. Si on manquait à cet usage, il se faisait dans la nuit même, dans la maison, un vacarme à effrayer les plus intrépides. Or, il y a environ trente-cinq ans, (à l'époque où écrivait l'auteur), le locataire qui l'habitait, étant dans le besoin et chargé de famille, ne put faire le pain bénit. Alors le bruit ne se fit pas attendre: on entendit remuer du bois dans le grenier, bien qu'il n'y en eût pas; on y remuait aussi du blé, bien qu'il n'y en eût pas; on entendait remuer les cendres, allumer, souffler le feu, remuer la pelle et les pincettes. Le locataire se levait, allumait la chandelle et trouvait les cendres, la pelle, les pincettes dans l'état où il les avait laissées en se couchant; cependant l'effroi gagnait la maison, excepté toutefois le Maître lui-même, mais sa femme et ses enfants ne dormaient pas.

Enfin, une nuit on entendit comme un plafond qui se crève et quelque chose de lourd tomber lourdement sur un meuble en faisant en même temps un fort gémissement, si bien que lorsqu'on raconta le fait le lendemain à la grand-mère de l'auteur, qui croyait à la superstition attachée à la maison, elle donna pour faire cesser ces terreurs, la farine, le beurre et les oeufs pour faire le pain bénit, et depuis lors nul bruit ne s'est fait entendre, et les locataires sont demeurés en paix.

Une croyance de ce genre et la coutume de faire le pain bénit pour la messe de minuit étaient autrefois attachées à un fournil, situé derrière la maison d'habitation du père de l'auteur, qui se trouve à l'extrémité de la prairie dans laquelle est bâtie la maison du Chapelet, et connue sous la simple dénomination de "la ferme" bien que les titres lui donnent le nom de "ferme de la Noue". Ce fournil a été détruit il y a déjà longtemps, peut-être voilà près de deux siècles et même davantage. Sans doute à la même époque, la coutume de faire le pain bénit a disparu.

Il existe, dit-on, au hameau de Beaurepaire, situé sur ladite commune de Champrond, une semblable obligation de faire, un pain bénit pour la messe de minuit. Nous en ignorons la cause et à quelle maison cette coutume est attachée.

Extrait du "Clergé, la bourgeoisie, le peuple, l'ancien régime et les idées nouvelles" par Prosper VALLERANGE.